

N° 2024 /055

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **DEUX MIL VINGT-QUATRE** le **4 AVRIL** à 20 heures. Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle l'Intemporelle de Méry-sur-Oise, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

**Etaient présents :**

Messieurs et Mesdames : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Marie-Claude CRESPIEN, Rémi DU PELOUX, Laurence BARTHELEMI, Catherine GAUTIER (+1), Bernard RIO (+1), Stanislas BARTHELEMI, Jean-Marc PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Audrey MERI, Audrey LYS, Dominique DE GOUSSENCOURT, Chantal AMICEL, Grégory CROZZOLO, Marie-France HOFFMANN, Pascal FRANCK, Frédérique BACQUET, Eric LEROYER, Sandrine CROZAT, Patrice RENARD, Elodie TEIXEIRA, Denis DE GOUSSENCOURT, Jérôme DURIEUX (+1), Frédéric LEGIEMBLE, Stéphane IMBERT formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :**

Hubert MARCHAIS représenté par Bernard RIO  
Nathalie JOUNEAU représentée par Catherine GAUTIER  
Maureen VAN RENSBERGEN représentée par Jérôme DURIEUX

**DATE DE CONVOCATION :**

29 mars 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 29  
PRESENTS : 26  
VOTANTS : 29

Dominique DE GOUSSENCOURT est désignée secrétaire de séance.

Le **quorum** étant atteint, l'assemblée **peut valablement délibérer**.

**Objet : Approbation du compte de gestion 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-21, L.2343-1 et 2 et D23-43 à D2343-10,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice 2023 a été réalisée par le Service de Gestion Comptable (SGC) de l'Isle-Adam et que le compte de gestion établi par ce dernier est pleinement conforme au compte administratif de la commune,

Considérant que le SGC a transmis à la commune son compte de gestion avant le 1<sup>er</sup> juin comme la loi en fait l'obligation,

Considérant que le compte de gestion 2023 établi par le SGC est conforme au compte administratif de la commune,

Après avis de la commission Finances, affaires générales et intercommunalité du 26 mars 2024,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à l'unanimité :

**DECLARE** que le compte de gestion de la Ville établi pour l'exercice 2023 par le SGC est approuvé selon les résultats suivants :

	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Section de fonctionnement	5 851 393,68 €
Section d'investissement	- 2 362 959,29 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 4 avril 2024

La secrétaire de séance,



**Dominique DE GOUSSENCOURT**  
Conseillère municipale

Le Maire,



**Pierre-Edouard EON**  
Vice-Président du conseil départemental  
du Val d'Oise

## Résultats budgétaires de l'exercice

23000 - MERY-SUR-OISE

Exer

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	10 815 306,67	17 767 037,51	28 582 344,18
Titres de recette émis (b)	3 646 300,69	15 573 835,31	19 220 136,00
Réductions de titres (c)	16 183,26	787 452,09	803 635,35
Recettes nettes (d = b - c)	3 630 117,43	14 786 383,22	18 416 500,65
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	10 815 306,67	17 767 037,51	28 582 344,18
Mandats émis (f)	5 270 877,52	13 178 502,90	18 449 380,42
Annulations de mandats (g)	21 180,95	483 156,57	504 337,52
Depenses nettes (h = f - g)	5 249 696,57	12 695 346,33	17 945 042,90
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		2 091 036,89	471 457,75
(h - d) Déficit	1 619 579,14		

095-219503943-20240411-4-DE

AR-Préfecture

Réception par le Préfet : 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Acte certifié exécutoire

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23000 - MERY-SUR-OISE

EXERCICE 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-743 380,15		-1 619 579,14		-2 362 959,29
Fonctionnement	4 823 196,13	1 062 839,34	2 091 036,89		5 851 393,68
<b>TOTAL I</b>	<b>4 079 815,98</b>	<b>1 062 839,34</b>	<b>471 457,75</b>		<b>3 488 434,39</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>4 079 815,98</b>	<b>1 062 839,34</b>	<b>471 457,75</b>		<b>3 488 434,39</b>

AR-Préfecture

Acte certifié exécutoire

05-219503943-20240411-4-DE

Réception par le Préfet : 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024